

Stagiaires et salariés : Un T1 bis disponible à la location



Situé, résidence Anne de Melun, l'appartement a été mis en place **pour faciliter l'emploi et l'installation des stagiaires et des salariés.**

Après avoir hébergé successivement un stagiaire de la chambre d'agriculture et deux salariés, l'un de Pharéo et l'autre d'une entreprise de Saint-Mathurin-sur-Loire, **l'appartement est de nouveau disponible à la location.** Si vous êtes intéressé, **contactez le service logement au 02 41 79 74 10.**

Cette location entre dans le cadre de la politique d'aide à la mobilité professionnelle.

Description du T1bis

Le logement, de 38 m², est composé d'une pièce principale équipée d'une kitchenette, d'une salle de bains avec WC.

Conditions d'attribution et modalités :

Le logement est loué sur présentation d'un contrat de travail ou de stage.

Soumis à condition de ressources.

La durée d'occupation totale est de 6 mois maximum.

Loyer au 1^{er} février 2019 : 219,54 € et 82,95 € de charges locatives (chauffage et eau inclus).